



1000 – 1130 West Pender Street  
Vancouver, BC V6E 4A4  
Tel: 604-666-6771  
Fax: 604-666-1647  
Email: info@ppa.gc.ca

---

## **Description d'une page**

### *Initiative de réglementation proposée*

---

Le 24 juin 2013

**Nom du projet de réglementation :**

Modifications du *Règlement sur le pilotage dans la région du Pacifique* :

- 1) Article 5. Certificats : modifier le texte pour indiquer le paragraphe 10(1) au lieu du paragraphe 10(4), et effacer la référence à l'article 11 du *Règlement général sur le pilotage*.
- 2) Article 9. Navires assujettis au pilotage obligatoire : modifier l'alinéa 9(3)b) « les traversiers » pour inclure les déplacements entre les itinéraires.
- 3) Article 14 : Fiches de pilotage : Retirer la totalité de cet article.
- 4) Article 29 : Modifier le texte pour inclure les pilotes brevetés.

**Justification du projet de réglementation :**

En ce qui concerne les initiatives susmentionnées :

- 1) Article 5 : Ce changement résulte directement des changements apportés au *Règlement général sur le pilotage*.
- 2) Article 9 : Ce changement reflète la situation actuelle sur la côte Ouest en ce qui a trait aux exigences opérationnelles des traversiers.
- 3) Article 14 : Compte tenu de l'adoption des fiches de pilotage électroniques, les signatures ne seront plus nécessaires.
- 4) Article 29 : Cet élément était dans la réglementation auparavant, mais a été effacé par erreur durant la dernière mise à jour en 2009.

**Incidence sur les intervenants et la région :**

Toutes les modifications proposées auraient une incidence faible sur les intervenants.

**Messages clés :**

Les changements reflètent ce qui est effectué dans la pratique et rendront les activités plus efficaces.

**Mise en œuvre prévue :**

On s'attend à ce que l'Administration présente les modifications proposées à Transports Canada au deuxième trimestre de 2013.